

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MARDI 6 DECEMBRE 1850

No 31

## SYMPATHIES HONORABLES.

"La ville des bois" Ottawa, notre belle capitale, en outre des titres qui la recommandent naturellement à l'attention publique, vient d'en acquérir un nouveau qui ne laissera pas d'étonner assez fortement ceux qui ont la naïveté de croire que l'excentricité est l'appanage exclusif de nos voisins. Nous faisons allusion à une résolution adoptée par le conseil municipal de cette cité dans une de ces dernières séances. Cette curieuse manifestation des sentiments de l'autorité locale d'Ottawa à l'égard d'un criminel, mérite d'être mentionnée, la voici :—

"Proposé par l'Échevin Rochester, secondé par le conseiller Heney.—Que ce conseil sympathisant profondément avec G. B. L. Fellowes dans sa présente affliction causée par le résultat du dernier procès aux Assises de l'Original, autorise le Maire de cette municipalité à adresser une requête en sa faveur, aux juges de la Cour du Banc de la Reine, leur représentant que, vu la nature douteuse des témoignages l'inculpant de l'offense dont il est accusé, son bon caractère reconnu, préalablement, dans la communauté, et les désastreuses conséquences d'un châtiment trop sévère pour lui et sa famille, le dit G. B. L. Fellowes éprouve une considération miséricordieuse de la part de la Cour. Adoptée par une majorité de 5 sur 15 votants."

Décidément, la charité des autorités municipales d'Ottawa n'a point de bornes.

Après une preuve accablante, Fellowes a été trouvé coupable des fraudes les plus abominables, des actes les plus révoltants qu'un homme puisse commettre. L'opinion publique exaspérée a ratifié le verdict du jury de l'Original. Fellowes est désormais marqué au front d'un stigmate ineffaçable, il est devenu l'objet du mépris général. C'était ce que tout le monde pensait et pense encore; les officiers municipaux de Bytown font exception: ils tendent une main secourable au criminel et font valoir pour lui les circonstances atténuantes. Pour eux, le coupable est blanc comme neige et mérite l'absolution" . . . . .

(Courier de Saint-Hyacinthe.)

## ELECTIONS MUNICIPALES.

La nomination du maire et des nou-

veaux conseillers municipaux a eu lieu hier à 10 heures du matin.

Le maire Langevin a été réélu pour le malheur des citoyens.

Dans le quartier Saint-Pierre le célèbre Charlton oppose monsieur Eadon.

Monsieur Kirwin a été élu à l'unanimité pour représenter le quartier Montcalm.

Il est charretier, et pourra fouetter ses collègues!

Pierre Gauvreau a pour concurrent F. X. Langevin, écuyer, avocat.

Ce dernier est certain du succès, car Pierre Gauvreau demeurant en dehors des limites de la cité ne peut être élu. Le jour de la nomination, le souvenir de cet obstacle a donné à Pierre Gauvreau le mal des grands esprits!

Dans le quartier Jacques Cartier monsieur Lemieux a pour lui plus des trois quarts des voteurs.

Le capitaine Bussière s'est rendu à la place de la nomination accompagné du "shaver" Larue, et du neveu du conseiller Rousseau "S'il y avait eu un bon larron ça aurait fait un beau calvaire!"

Quelqu'un faisait remarquer que le vaillant Achille était escorté par un Harpagon et le neveu d'un Harpagon.

On cite du capitaine un mot admirable de stupidité. Le voici:

"Mes amis à moi, dit-il en partant, si vous voulez on va aller chez mesieu le maire! Car mesieu le maire, c'est pas un homme aujourd'hui, c'est le Chemin de fer du Nord!"

Un locomotive eut été plus convenable!!!

Une demie heure plus tard le vaillant Achille était à la droite de son ami le maire. Quel beau couple!

Dans le quartier Saint-Roch, le conseiller Rousseau est considéré comme le perdant.

On dit qu'il a tant versé de l'armes, depuis hier, qu'il va perdre l'autre oeil!

Monsieur Pope n'a point d'opposant.

Monsieur Lampron sera élu pour représenter le quartier Champlain.

Messieurs Crémazie et Norris briguent les suffrages des électeurs du quartier du Palais.

Des êtres aussi jaloux que stupides ne pouvant entamer notre réputation en nous calomniant de la manière la plus lâche et la plus atroce se sont imaginé de dire que nous ne rédigeons point "L'Ob-

servateur." De telles accusations venant de la part des cretins défenseurs du maire et compagnie ne nous empêchent point d'être parfaitement tranquille sur le sort de nos écrits, et si nous étions seul attaqué, un méprisant silence serait notre réponse. Mais comme ces individus se permettent d'écrire que messieurs P. G. Héot et M. A. Plamondon sont les seuls rédacteurs du journal que nous publions, nous allons rendre justice à ces messieurs en prouvant le contraire.

D'ailleurs quand ces messieurs écrivent ils ne se cachent point sous l'anonyme comme leurs adversaires.

Certe, le talent de ces messieurs auraient contribué bien plus efficacement que le nôtre au succès de "L'Observateur" mais nous voulons, avant tout, dire la vérité. Voilà pourquoi nous publions "l'afidavit" suivant qui mettra fin aux mensonges que font circuler, sur le compte de ces messieurs et sur le nôtre, de misérables soudards employés par des individus plus haut placés mais non moins misérables.

Province du Canada }  
District de Québec }

Louis Michel Darveau, notaire, de la cité de Québec, et y résidant, étant dûment assermenté sur les saints évangiles dépose et dit comme suit savoir:

"Qu'à l'exception de l'article intitulé "Événements remarquables du mois de janvier" et publié sur le numéro 42 du 1er volume, de "L'Observateur" tous les écrits éditoriaux, soit en vers ou en prose, de ce journal sont de lui dit Louis Michel Darveau."

Et ce déposant ne dit rien de plus et a signé.

L. M. Darveau.

Signé, reconnu, et assermenté devant moi à Québec, ce 6 décembre 1850 }  
M. TESSIER. J. P.

\*. CHOSE RARE.—L'autre jour, nous entendions un professeur d'un de nos collèges dire que ses élèves apportaient tant d'ardeur à l'étude, qu'ils "étudiaient encore" cinq minutes après l'extinction du gaz.

(La Guape.)